



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 118740

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés croissantes rencontrées par les étudiants en matière de logement. L'accès à un logement autonome décent et à un loyer accessible devient de plus en plus difficile alors que le nombre de logements en CROUS est notoirement insuffisant : 150 000 pour 500 000 étudiants boursiers. Force est de constater que les engagements pris en 2004 dans le prolongement du rapport ANCIAUX n'ont pas été respectés. Le nombre de constructions réalisées en trois ans est en effet inférieur de moitié au nombre annoncé et deux tiers des réhabilitations de résidences universitaires planifiées n'ont pas été réalisés. Face à l'urgence de la situation, il lui demande si le Gouvernement entend prendre les mesures qui s'imposent au plan budgétaire pour rattraper ce retard.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118740

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1693